

Tableau de suivi des résolutions (**autorisations d'urbanisme**)

N°	Date du vœu	ADRESSE	Protection	Nature de la résolution	État de l'instruction / Motivation de la décision	Commentaire
1	20/01/22	136, rue de Tolbiac (13e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 janvier 2022 dans les bureaux de la rue du Pré et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation et de reconstruction du 136, rue de Tolbiac. Considérant l'intérêt morphologique et typologique de la rencontre entre l'avenue d'Italie et la rue de Tolbiac, elle s'oppose à la surélévation de l'immeuble d'angle et à une densification de la parcelle qu'elle juge excessive. Elle émet par ailleurs des réserves sur le dessin des coursives, un geste architectural dont l'ampleur lui paraît également excessive à l'échelle du site.	Favorable 04/03/2022	
2	20/01/22	88, rue du Faubourg Saint-Honoré (08e arr.)	Aucune	Aucune résolution	Favorable avec réserve 06/09/2022	
3	17/02/22	81, boulevard Voltaire (11e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 17 février 2022 dans les bureaux de la rue du Pré et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation de la parcelle du 81, boulevard Voltaire. Elle rappelle que la parcelle fait l'objet d'une protection par la Ville de Paris (PVP) et qu'à ce titre, toute entreprise de densification doit y être proscrite. De même, elle considère que les caractéristiques de cette adresse doivent être fermement défendues ; en conséquence, le bâtiment de proue qui prolonge la halle des ateliers ne doit en aucun cas être démoli.		
	18/10/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le nouveau projet de rénovation du 81, boulevard Voltaire. Elle accueille positivement la préservation du bâtiment proue et lève sa résolution du 17 février 2022, sous réserve que les avis formulés par la Direction des Espaces verts à propos des arbres d'alignement sur le boulevard soient pris en considération.	Favorable avec réserve 31/10/2022	Suivi de résolution

4	17/02/22	42-48, rue de Picpus (12e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 17 février 2022 dans les bureaux de la rue du Pré et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition et construction des 42-48, rue de Picpus. Elle s'interroge sur les modalités de démontage et de remontage de la halle métallique, due à l'architecte Roland Schweitzer, et demande par conséquent des informations très précises sur cette opération.	Favorable 24/03/2023	
5	17/02/22	7-11 impasse Reille (14e arr.)	PVP	Résolution en attente		
	21/04/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 21 avril 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de construction d'un groupe d'habitations aux 7-11, impasse Reille . Elle prend acte de la diminution des surfaces à créer depuis l'examen du projet en séance le 19 décembre 2019 et de la réduction d'un étage de l'un des immeubles présentés en séance le 17 février 2022. Ces évolutions sont toutefois trop minces pour que la Commission revienne sur sa résolution initiale, qui demandait la conservation du bâtiment réalisé selon les plans d'Eugène Hénard .	Sursis à statuer 28/07/2022	Suivi de résolution
6	17/02/22	12, rue Pavée (04e arr.)	PSMV	Aucune résolution	Défavorable 01/04/2022	
7	17/02/22	85, rue de Buzenval et 35-37, rue des Vignoles (20e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 17 février 2022 dans les bureaux de la rue du Pré et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation et de réhabilitation de la maison d'angle des 85, rue de Buzenval et 35-37, rue des Vignoles . Au vu de ce nouveau projet, qui respecte l'esprit faubourien du quartier, elle décide la levée du vœu formulé lors de la séance du 27 mai 2016.	Favorable avec réserve 01/04/2022	Suivi de résolution
8	17/02/22	8, rue Murillo (08e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 17 février 2022 dans les bureaux de la rue du Pré et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le nouveau projet de réaménagement de l'immeuble de rapport situé 8, rue Murillo . Elle se félicite de cette nouvelle version, bien moins destructrice, et apporte son total soutien à l'entreprise de protection de l'immeuble au titre des monuments historiques . Elle lève par conséquent le vœu formulé lors de la séance du 16 septembre 2021.	Défavorable 15/10/2021	
9	17/02/22	25, rue du Commerce (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 17 février 2022 dans les bureaux de la rue du Pré et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de construction au 25, rue du Commerce . Elle approuve l'avis défavorable du DHAAP et formule un vœu résolument hostile à un projet d'une telle hauteur, sur une parcelle d'angle caractéristique du paysage des faubourgs	Défavorable 04/02/2022	

				de Paris.		
10	29/03/22	55, quai de Grenelle (15e arr.)	Aucune	Aucune résolution	Favorable avec réserve 11/05/2022	
11	29/03/22	2-34, place Raoul Dautry (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation lourde de l'immeuble CNP. Elle demande que les services de la Ville de Paris viennent présenter le travail sur l'espace public dans le quartier Montparnasse.	En cours d'instruction	
12	29/03/22	Route de Sèvres à Neuilly (16e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'aménagement du parc de Bagatelle. Elle s'oppose à la démolition totale de deux murs de refends dans le Trianon, qui portent atteinte à l'intégrité matérielle et spatiale de ce bâtiment. Elle regrette par ailleurs que la pompe à feu, à l'état de ruine, ne soit pas intégrée dans le projet.		
	20/05/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné la nouvelle version du projet d'aménagement du Trianon de Bagatelle . Elle observe avec satisfaction une diminution dans le percement des deux murs de refends et lève par conséquent sa résolution du 29 mars 2022.	Favorable avec réserve 04/08/2022	Suivi de résolution
13	29/03/22	2, rue Meyerbeer (09e arr.)	MH	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation de l'îlot haussmannien délimité par les rues Meyerbeer, Halévy et de la Chaussée-d'Antin. Elle s'oppose fermement à toute entreprise de densification sur cour et demande que les décors subsistants soient conservés en l'état ; leur dépose en vue d'une isolation conduirait irrémédiablement à leur perte, a minima à leur dégradation.	Favorable avec réserve 25/05/2022	
14	29/03/22	231, boulevard Saint-Germain (07e arr.)	PSMV	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de transformation en complexe hôtelier d'une partie de l'ancien site du ministère de la Défense. Elle juge un tel projet excessif et contraire à l'esprit du secteur sauvegardé du 7e arrondissement. La piscine sur le toit n'est pas souhaitable et le traitement des jardins doit être revu, car en l'état il ne correspond à aucune tradition identifiable.		

	13/09/22			Pas de levée de résolution	Favorable 25/01/2023	Suivi de résolution
15	29/03/22	4, rue Jean Nicot (07e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation de l'immeuble du 4, rue Jean-Nicot. Elle s'oppose fermement à ce projet qui, fondé sur le mimétisme, constitue un leurre, joue sur une fausse insertion paysagère, tout en brouillant irrémédiablement la lecture de l'édifice d'origine.	Défavorable 30/06/2022	
16	29/03/22	16, avenue Robert Schuman (07e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation de l'immeuble du 16, avenue Robert-Schuman. Elle s'oppose fermement à ce projet qui, fondé sur le mimétisme, constitue un leurre, joue sur une fausse insertion paysagère, brouille irrémédiablement la lecture de l'édifice d'origine et tend à cacher le véritable objectif de la demande, à savoir la densification d'une parcelle.	Défavorable 13/04/2022	
17	29/03/22	37, rue de la Chine (20e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 29 mars 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation de l'immeuble du 37, rue de la Chine. Elle s'oppose fermement à ce projet qui, fondé sur le mimétisme, constitue un leurre, joue sur une fausse insertion paysagère, tout en brouillant irrémédiablement la lecture de l'édifice.		
	04/07/22			Pas de levée d'opposition	Favorable avec réserve 31/08/2022	Suivi de résolution
18	21/04/22	2-4, rue de l'Annonciation (16e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 21 avril 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'aménagement du site des 2-4, rue de l'Annonciation. Elle ne peut que constater des progrès par rapport au projet destructeur soumis en 2009. Elle s'inquiète toutefois de la visibilité, depuis la rue Raynouard, du nouveau bâtiment à édifier dans le jardin, en bordure de la chapelle. Elle exprime par ailleurs des réserves quant à l'impact global du projet sur le paysage intérieur singulier de cet ensemble et demande par conséquent un dialogue avec la maîtrise d'œuvre.	Favorable avec réserve 13/07/2022	
19	21/04/22	208, rue du Faubourg Saint- Antoine et 11, rue de Reuilly	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 21 avril 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'aménagement de la parcelle située entre le 208, rue du Faubourg-Saint-Antoine et le 11, rue de Reuilly. Considérant que la protection partielle dont jouit cette parcelle est incomplète et qu'il conviendra d'y remédier dans le cadre du		

		(12e arr.)		futur PLU, considérant par ailleurs le très grand intérêt de la voûte en béton armé et pavés de verre proposée à la démolition, la Commission en demande la conservation et son intégration dans un projet plus respectueux de l'intégrité de cet ensemble. Elle demande par ailleurs à voir une version plus aboutie de la façade sur le faubourg Saint-Antoine.		
	18/10/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné la nouvelle version du projet de restructuration du 208, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Compte tenu de l'évolution positive du projet, qui conserve entièrement l'ossature de la voûte de béton armé non protégée au titre du PLU ainsi qu'une partie de ses pavés de verre, elle lève sa résolution du 21 avril 2022.	Favorable avec réserve 19/01/2023	Suivi de résolution
20	21/04/22	9-13, rue Pavée (04e arr.)	PSMV	La Commission du Vieux Paris, réunie le 21 avril 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation complète des 9-13, rue Pavée. Compte tenu de l'importance de ces hôtels et des décors qui y ont été retrouvés – il n'est d'ailleurs pas exclu que le chantier en dévoile d'autres – , elle demande une visite complète des lieux, visite à laquelle elle souhaite voir associé le maire de Paris-Centre. La Commission exprime en outre les plus grandes réserves quant à la comptabilité d'un programme de logements avec des espaces comprenant des décors aussi importants pour l'histoire de Paris.	Favorable avec réserve 14/11/2022	
21	21/04/22	177, rue du Faubourg Saint-Denis (10e arr.)	Aucune	Aucune résolution	Favorable 28/04/2022	
22	21/04/22	39 Ter, rue Gay-Lussac (05e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 21 avril 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition de l'ancien bâtiment du Nivellement au 39 ter, rue Gay-Lussac. Elle maintient sa résolution prise lors de la séance du 30 janvier 2020 et regrette que l'Institut Curie n'intègre pas ce bâtiment dans son projet d'extension. Elle s'étonne en outre que sa demande de protection au titre des Monuments historiques n'ait pas été relayée, par la Ville de Paris, auprès des services de l'État.	Favorable avec réserve 27/01/2023	Suivi de résolution
23	20/05/22	5, rue des Camélias (14e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition de l'ancienne maternité du 5, rue des Camélias. Elle exprime des réserves quant à la démolition totale de cette architecture des années 1930, dont on aurait pu imaginer la réutilisation, même	Favorable avec réserve 10/06/2022	

				partielle, dans le cadre du programme de logements prévu.		
24	20/05/22	48, boulevard Raspail (06e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de reconversion du 48, boulevard Raspail. Elle s'étonne qu'un tel édifice, œuvre de Louis Sorel, ne soit pas protégé au titre du PLU – voire au titre des monuments historiques –, et demande que l'adresse soit proposée dans la cadre de la révision. Elle émet par ailleurs de vives réserves sur l'effet de banalisation du rez-de-chaussée qu'engendrerait la réalisation du projet présenté, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'immeuble.		
	13/09/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 13 septembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné la nouvelle proposition de traitement de la façade du 48, boulevard Raspail. Considérant que sa demande de préservation des allèges a été entendue, elle lève sa résolution du 20 mai 2022.	Favorable avec réserve 23/11/2022	Suivi de résolution
25	20/05/22	84, avenue de Breteuil (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation de l'immeuble du 84, avenue de Breteuil. Considérant l'intérêt de cet immeuble dans l'histoire de son quartier, qui plus est sur un axe majeur de la capitale, considérant par ailleurs qu'il est envisagé un quasi doublement de sa hauteur, la Commission s'oppose fermement à ce projet – comme à toute surélévation de cette adresse – et souhaite qu'une protection au titre du PLU soit appliquée.	En cours d'instruction	
26	20/05/22	139, rue d'Avron et 2-4, rue des Rasselins (20e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition du 139, rue d'Avron. Si elle ne s'oppose pas à la démolition d'un bâti très dégradé, elle demande, compte tenu de la faible hauteur des maisons mitoyennes, une reconstruction à volume constant.	Défavorable 31/08/2022	
27	20/05/22	56, rue Mademoiselle (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a pris connaissance de l'avis transmis par le DHAAP concernant le projet de surélévation d'une construction existante et a souhaité le renforcer en prenant une résolution fermement opposée à un tel projet.	Défavorable 02/06/2022	
28	20/05/22	12, avenue Victoria (01er arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation de la Chambre des Notaires, 12, avenue Victoria. Elle accueille avec satisfaction la conservation des trois oculi et	Favorable avec réserve 29/07/2022	Suivi de résolution

				souhaite maintenir le dialogue avec les porteurs du projet sur l'éventualité d'une préservation des piédroits avec lesquels ils forment un tout cohérent, aussi bien sur le plan formel que sur le plan constructif.		
29	20/05/22	14, rue du Vertbois (03e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de surélévation et transformation du 14, rue du Vertbois. Elle souhaite poursuivre le dialogue avec les porteurs du projet, qui soutiennent le principe d'une surélévation peu souhaitable dans ce secteur.	Favorable avec réserve 30/06/2022	Suivi de résolution
30	20/05/22	13, rue Scipion (05e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de transformation du 13, rue Scipion. Elle prend bonne note des évolutions du projet, mais s'interroge sur le traitement du sol de la cour , dont certains pavés seraient amenés à être remplacés par des pavés de verre. La Commission demande en effet que soit maintenue la cohérence entre les façades classées et le pavage de la cour.	Favorable avec réserve 15/07/2022	Suivi de résolution
31	20/05/22	18, rue d'Aguesseau (08e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation du 18, rue d'Aguesseau. Considérant l'évolution du projet, elle lève sa résolution du 16 septembre 2021.	Favorable avec réserve 16/11/2022	Suivi de résolution
32	20/05/22	11, rue Louis Le Grand (02e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 20 mai 2022 à la mairie du 5e arrondissement et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation du 11, rue Louis-le-Grand. Le projet ayant très peu évolué, elle maintient sa résolution du 13 décembre 2021.		Suivi de résolution
	18/10/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné une nouvelle version du projet de réhabilitation du 11, rue Louis-le-Grand. Considérant que la variante proposée présente peu de changement avec la première, elle maintient sa résolution du 13 décembre 2021.		Suivi de résolution
	12/12/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de réhabilitation du 11, rue Louis-le-Grand. Elle se félicite de l'évolution du projet et lève sa résolution du 13 décembre 2021.	Favorable avec réserve 27/04/2023	Suivi de résolution
33	15/06/22	44, avenue de Villiers (17e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet en cours de réalisation au 44, avenue de Villiers. Elle exprime une résolution ferme en faveur d'une modification du projet, dont le choix chromatique et la hauteur sont totalement intrus dans la parcelle de l'ancien	Favorable 17/09/2020	Signalement

				hôtel Mirabaud, mais aussi dans le paysage remarquable du quartier de la place du Général-Catroux. Elle demande qu'un dialogue soit engagé en ce sens avec la maîtrise d'ouvrage.		
34	15/06/22	4-6, passage des Écoliers (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation thermique des deux immeubles des 4 et 6, passage des Écoliers. Elle s'oppose au projet sur l'immeuble daté de 1931, dans la mesure où l'isolation par l'extérieur, mais encore la fermeture des loggias, altérerait complètement les qualités de cette architecture typique de son époque.	Annulation 05/09/2022	
35	15/06/22	45, rue des Meuniers (12e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de construction au 45, rue des Meuniers. Elle exprime de très fortes réserves sur le fait que la Ville de Paris projette la construction d'immeubles neufs sur des espaces laissés libres dans le cadre d'un ensemble HLM des années 1960, lequel présente d'indéniables qualités de composition. Deux membres ne souhaitent pas s'associer à cette résolution, considérant qu'il appartient à la Ville de trouver l'équilibre entre les zones à construire et celles susceptibles d'être libérées.	Favorable avec réserve 06/12/2022	
36	15/06/22	221, rue de Belleville (19e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation du peigne sud de la place des Fêtes. Constatant que la plupart des interventions sur le patrimoine des années 1950 à 1970 sont engagées sans une connaissance fine des circonstances, des conditions et des choix qui ont présidé à leur réalisation, elle demande que, avant toute intervention, une étude historique approfondie soit entreprise sur la place des Fête et, plus particulièrement, sur les immeubles réalisés par Marc Leboucher en bordure de la rue de Belleville.		
	22/11/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de rénovation lourde du 221, rue de Belleville. Elle maintient sa demande, exprimée dans sa séance du 15 juin 2022, d'une étude historique approfondie, préalable qu'elle juge indispensable à une intervention d'une telle ampleur.	Favorable avec réserve 07/12/2022	Suivi de résolution
37	15/06/22	14, avenue Parmentier (11e arr.)	PVP	Aucune résolution		
	13/09/22			Aucune résolution	Favorable avec réserve 24/11/2022	Suivi de résolution

38	15/06/22	51, boulevard Exelmans (16e arr.)	Aucune	Aucune résolution	Favorable avec réserve 19/01/2023	
39	15/06/22	190, avenue Jean Jaurès (19e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de construction au 190, avenue Jean-Jaurès. Elle s'oppose à ce projet, fondé sur la démolition de l'ensemble du bâti sur cour. Or, ce dernier présente d'indéniables qualités (de construction, de décor) et constitue un témoignage rare de la vie et des activités qui se développaient à proximité du marché aux bestiaux de la Villette. La Commission considère par ailleurs que le bâti existant, très prisé en rénovation, peut donner lieu à un projet autrement plus stimulant que celui qui lui est soumis.	En cours d'instruction	
40	15/06/22	13, rue Jean Dollfus (18e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition totale de la parcelle du 13, rue Jean-Dollfus. Elle ne s'oppose pas à la démolition d'un bâtiment présenté comme dégradé et difficilement réutilisable. En revanche, elle souhaite que le projet présenté tienne davantage compte du vœu du Conseil de Paris en vue d'une meilleure insertion des constructions neuves dans les tissus de faubourgs. La volumétrie du bâtiment sur rue, notamment, devrait être abaissée et ne pas se fonder sur l'immeuble voisin le plus haut, construit dans les années 1970.	Favorable avec réserve 18/10/2022	
41	15/06/22	2, boulevard Marguerite de Rochechouart (18e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 15 juin 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation globale des anciens magasins Tati, boulevard Marguerite-de-Rochechouart. Elle lève sa résolution du 8 juin 2021.	Favorable avec réserve 22/11/2022	Suivi de résolution
42	04/07/22	60, rue René Boulanger (10e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation du 60, rue René-Boulanger. Elle s'interroge sur le traitement en gradins de la liaison entre le nouveau bâtiment sur cour et la rue Taylor et demande un dialogue constructif avec les porteurs du projet, afin de faire évoluer cette partie du projet.	Favorable avec réserve 18/11/2022	
43	04/07/22	13-15, rue Cognacq-Jay (07e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation du 13-15, rue Cognacq-Jay. Elle s'oppose à ce projet, qui ne respecte pas les caractéristiques de l'architecture existante et cherche au contraire à en exploiter au maximum le potentiel spatial. Elle rappelle que l'immeuble était construit à l'origine avec deux cours ouvertes sur la rue,		

				dispositif original qui, même partiellement remis en question dans les années 1960, n'a pas vocation à disparaître totalement. L'un des membres s'abstient du vote de cette résolution.		
	12/12/22			Pas de levée de résolution.	Favorable avec réserve 03/02/2023	Suivi de résolution
44	04/07/22	42, rue René Boulangier (10e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation du 42, rue René-Boulangier. Si elle ne remet pas en cause l'intérêt de la recherche menée sur le plan des volumétries, elle considère que le projet ne respecte pas suffisamment les caractéristiques parcellaires et l'espace en profondeur de la cour, particulièrement appréciable dans le tissu très dense du quartier.		
	18/10/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a réexaminé le projet de rénovation du 42, rue René-Boulangier. Elle a entendu les arguments de la maîtrise d'œuvre mais, le projet n'ayant subi aucune modification, elle maintient sa résolution du 4 juillet 2022.	Favorable avec réserve 01/12/2022	Suivi de résolution
45	04/07/22	6, avenue du Mahatma Gandhi (16e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 4 juillet 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le permis modificatif du projet de restructuration de l'ancien musée des Arts et traditions populaires, avenue du Mahatma-Gandhi. Elle prend acte de la reprise de ce projet longtemps mis en attente et maintient ses résolutions des 28 juin et 23 novembre 2017. Convaincue de la nécessité de retrouver les qualités du bâtiment originel de Jean Dubuisson, elle demande à entrer en discussion avec les porteurs du projet.	Favorable avec réserve 30/11/2022	Suivi de résolution
46	13/09/22	52, rue des Saints- Pères (07e arr.)	MH + PSMV	Aucune résolution	Favorable avec réserve 26/08/2022	
47	13/09/22	34-36, rue du Caire (02e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 13 septembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation de l'immeuble des 34-36, rue du Caire. S'agissant de parcelles protégées, elle exprime son incompréhension devant l'ampleur des démolitions d'ores et déjà réalisées, à la suite d'une demande de mise en sécurité qu'elles outrepassent très largement. Elle demande par conséquent que les porteurs du projet – lequel s'apparente à une opération de façadisme d'un autre	En cours d'instruction	

				temps – s’expliquent sur les raisons de ces démolitions.		
48	13/09/22	18-20, boulevard de Bonne Nouvelle (10e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 13 septembre 2022 à l’Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation du bureau de poste et du central téléphonique situés aux 18-20, boulevard de Bonne-Nouvelle. Elle prend acte de l’intention de redonner à l’ensemble une partie de son cachet d’origine, mais s’interroge sur la nature d’un programme qui conduit dans le même temps à des démolitions (le lanterneau de la cour Échiquier) qui vont dans le sens contraire et auxquelles elle s’oppose.	En cours d’instruction	
49	13/09/22	122, rue La Boétie (08e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 13 septembre 2022 à l’Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d’extension sur cour de l’immeuble du 122, rue La Boétie. Compte tenu de la qualité de l’espace intérieur que constitue la cour de cet immeuble, réalisé au début des travaux haussmanniens, la Commission s’oppose fermement à ce projet, dont l’impact matériel et visuel porterait définitivement atteinte à l’ensemble.	Favorable avec réserve 05/01/2023	
50	18/10/22	24, rue Copernic (16e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l’Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de démolition totale du 24, rue Copernic. Elle ne parvient pas à trouver l’unanimité quant au principe de démolition / reconstruction de l’immeuble et de la synagogue qui l’accueille. Étant entendu que les éléments les plus significatifs de la salle de prière seront déposés et reposés dans le futur lieu de culte, la Commission sera particulièrement attentive à la mise en œuvre de ce chantier délicat. Elle demande par ailleurs que le passage latéral gauche assure une bonne visibilité vers le mur des réservoirs de Passy et donne lieu à une signalisation relative à ces derniers.	En cours d’instruction	
51	18/10/22	58, place du Marché Saint-Honoré (01er arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l’Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation du marché Saint-Honoré édifié par Ricardo Bofill. Elle souligne la singularité de ce bâtiment, que l’on peut voir comme le manifeste d’une architecture tout à la fois post-moderne, contextuelle et high tech. À ce titre, elle émet des réserves sur l’effacement d’éléments constructifs (système d’attache des façades, second œuvre, décoration intérieure) à l’occasion d’une rénovation partielle, dont les motivations s’apparentent selon elle à une opération de pure rentabilisation d’un bien immobilier. Elle sera par ailleurs particulièrement attentive au maintien d’un usage public du passage des Jacobins.		

	22/11/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de rénovation du Marché Saint-Honoré. Compte tenu des précisions apportées par la maîtrise d'œuvre sur l'état du bâtiment et ses contraintes , elle lève les réserves formulées lors de sa séance du 18 octobre 2022, mais souhaite maintenir un suivi concernant l'aménagement et les usages à venir du passage des Jacobins.	Favorable avec réserve 14/02/2023	Suivi de résolution
52	18/10/22	12, rue Léon Jost et 7, rue Médéric (17e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de modification de la toiture de l'atelier situé au 12, rue Léon-Jost . Elle juge le projet peu en phase avec son environnement et le choix formel comme la matérialité de la proposition d'une massivité excessive . Elle demande par conséquent une révision substantielle du projet sur ce corps de bâtiment.	Favorable avec réserve 21/04/2023	
53	18/10/22	21-23, rue Miollis (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation et d'extension de la cité administrative de la rue Miollis . Elle fait part de sa surprise devant l'importance de la densification proposée, qui sera difficilement compensée par le projet de végétalisation des toitures.	Favorable 29/09/2022	
54	18/10/22	13, rue de Lourmel (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné la nouvelle version du projet de construction au 13, rue de Lourmel. Elle prend note de la préservation d'éléments de structure métallique des anciens ateliers . Pour autant, la hauteur des constructions proposées sur rue lui semble toujours excessive. Elle décide par conséquent de maintenir sa résolution du 15 juin 2022.	En cours d'instruction	Suivi de résolution
55	18/10/22	7-11, quai André Citraën (15e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de rénovation lourde de la tour Cristal, quai André-Citraën. Elle lève sa résolution du 29 mars 2022, mais demande qu'une histoire des lieux soit présentée dans la nouvelle tour.	Favorable avec réserve 03/11/2022	Suivi de résolution
56	18/10/22	Place de Catalogne (14e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'aménagement de la place de Catalogne . Elle renouvelle ses regrets de voir disparaître la fontaine de Shamaï Haber comme sa demande d'un dispositif pédagogique évoquant l'histoire de cette création.	Favorable avec réserve 18/10/2022	Suivi de résolution
57	18/10/22	70, rue Doudeauville	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 18 octobre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation d'un atelier au 70, rue Doudeauville . Elle accueille	En cours d'instruction	Suivi de résolution

		(18e arr.)		favorablement la préservation de l'atelier transformé en logements et lève sa résolution du 19 octobre 2021.		
58	22/11/22	17, rue de Buci (06e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'extension du 17, rue de Buci. Elle juge la hauteur du bâtiment neuf excessive et demande qu'elle soit réduite de deux étages. Elle considère par ailleurs que le travail chromatique envisagé sur la cour de l'immeuble de 1909 devrait se limiter à un simple ravalement des façades de brique.	En cours d'instruction	
59	22/11/22	9-11, rue Royale et 8-12, rue Boissy d'Anglas (08e arr.)	MH	La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet de réhabilitation de l'ensemble situé aux 9-11, rue Royale et 8-12, rue Boissy-d'Anglas. Elle demande des précisions sur les vitrines qui occuperont le pourtour de la cour d'honneur, côté rue Royale, et qui impliqueront la dépose d'éléments de maçonnerie en soubassement.		
	12/12/22			La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de réhabilitation de l'ensemble situé aux 9-11, rue Royale et 8-12, rue Boissy-d'Anglas. Elle exprime sa satisfaction de voir les dallages du bâtiment Arvidson mis à jour et promis à une belle restauration. Elle maintient en revanche ses regrets à propos des boîtes de verre qui occuperont la cour côté rue Royale, qu'elle juge incongrues dans un tel site.	Favorable avec réserve 12/05/2023	Suivi de résolution
60	22/11/22	79, avenue de la République (11e arr.)	PVP	La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'extension et de rénovation de l'ancienne école supérieure de Commerce de Paris, 79, avenue de la République. Elle exprime ses regrets en constatant le traitement réservé au bâtiment de Léonard Morandi, dont les façades seraient entièrement déposées, et s'interroge sur les nombreuses démolitions qu'impliquent le projet dans son état actuel. Elle préconise une approche plus respectueuse de l'existant et demande que la Ville de Paris relaie cette résolution auprès du préfet.	En cours d'instruction	
61	22/11/22	372T, rue de Vaugirard (15e arr.)	Aucune	Aucune résolution.	Favorable avec réserve 30/12/2022	
62	22/11/22	2, avenue Montaigne et 46, rue Jean Goujon	PVP	Aucune résolution.	En cours d'instruction	

		(08e arr.)				
63	22/11/22	56, rue du Chemin Vert et 45, rue Popincourt (11e arr.)	MH	La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de surélévation de la maison d'angle des 56, rue du Chemin-Vert et 45, rue Popincourt. Compte tenu de l'intérêt de cette adresse, qui bénéficie au rez-de-chaussée d'une protection au titre des Monuments historiques, compte tenu également de sa position comme de la rareté des maisons d'angle de faubourg, elle considère que la seule option envisageable est une réhabilitation, dans le respect de l'existant.	Défavorable 31/01/2023	Suivi de résolution
64	22/11/22	12-20, rue Bergère / 1-3, rue du Conservatoire / 5-11, rue Sainte-Cécile (09e arr.)	MH	La Commission du Vieux Paris, réunie le 22 novembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné en suivi le projet de reconversion de l'ancien Comptoir national d'Escompte de Paris, 12-20, rue Bergère. Elle prend bonne note des évolutions du projet et lève sa résolution du 20 mai 2022.	En cours d'instruction	Suivi de résolution
65	12/12/22	7, rue Irénée Blanc (20e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a examiné le projet d'extension et de transformation de la maison du 7, rue Irénée-Blanc. Considérant qu'il s'agit là d'un cas d'école, elle tient à appuyer très fermement, par une résolution, l'avis défavorable du DHAAP. Elle considère par ailleurs qu'il conviendrait de rechercher les voies permettant une meilleure préservation du secteur de la Campagne à Paris.	Défavorable 31/01/2023	
66	12/12/22	5, rue Descartes (05e arr.)	Aucune	La Commission du Vieux Paris, réunie le 12 décembre 2022 à l'Hôtel de Ville et en visioconférence sous la présidence de M. Jean-François Legaret, a réexaminé le projet d'aménagement de l'école Polytechnique au 5, rue Descartes. À la majorité et avec une abstention, elle appuie l'avis défavorable du DHAAP sur ce permis préfet et tient à exprimer des réserves sur la disparition du grand tilleul qui domine la cour du bâtiment « boîte à claque ».	Favorable avec réserve 14/02/2023	